

PROGRAMME DE FORMATION: Préparation à l'Habilitation Électrique (Chargé d'opération d'ordre non électrique) NIVEAUX HO-HOV-BO

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
10H00	Dans vos locaux	De 1 à 12 participants	A définir

Fiche descriptive de la formation:

Objectif de la formation:

- Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique selon la norme NF C 18-510

Pré-requis:

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ.

Public concerné:

- Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.
- Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration.

Moyens pédagogiques et techniques:

- Support audiovisuel
- Utilisation de votre installation électrique (simulation)

Modalités Pédagogiques:

- Formation théorique et exercices pratiques

Moyens d'encadrement:

- Les formateurs sont expérimentés en pédagogie et dispose d'une grande expérience du terrain en électricité.

Contenu de la formation

TRONC COMMUN N°1

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
 - o *Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.*
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
 - o *Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.*
- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
 - o *Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.*
- Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - o *Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.*
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
 - o *S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.*

- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module Chargé de chantier (B0, H0, H0V)

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les TRAVAUX.
 - Utiliser les documents correspondant à son niveau d'HABILITATION et à sa fonction.
 - Identifier les acteurs concernés.
- Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
 - Appliquer les prescriptions de cette HABILITATION.
 - Définir et mettre en place la ZONE DE TRAVAIL.
 - Faire appliquer les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ.
 - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Validation de la formation	Sanction de la formation
<ul style="list-style-type: none">- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire. <p>Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.</p> <ul style="list-style-type: none">- Recyclage à 3 ans	<ul style="list-style-type: none">- A l'issue de l'application pratique, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur